

PROGRAMME

MODULE « TRONC COMMUN N° 1 »

- **Distinguer** les grandeurs électriques, telles que courant alternatif et continu, intensité, tension, résistance, puissance...
- **Enoncer** les effets du courant électrique sur le corps humain (mécanismes d'électrisation, d'électrocution et de brûlures...).
- **Donner** les noms et les limites des différents domaines de tension.
 - Reconnaître l'appartenance des matériels à leur domaine de tension.
- **Citer** les zones d'environnement et donner leurs limites.
 - Identifier les limites et les zones d'environnement.
- **Décrire** le principe d'une habilitation.
- **Donner** la définition des symboles d'habilitation.
 - Lire et exploiter le contenu d'un titre d'habilitation.
- **Lister** les prescriptions associées aux zones de travail.
- **Citer** les équipements de protection collective et leur fonction (barrière, écran, banderole...).
 - Reconnaître la zone de travail ainsi que les signalisations et repérages associés.
- **Enoncer** les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.
 - S'assurer de la bonne mise en oeuvre de son matériel et de ses outils.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'accident corporel.
- **Décrire** la conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique.
 - Appliquer les procédures et consignes en cas d'accident corporel ou d'incendie dans un environnement électrique.

MODULE « BO / HOV »

- **Nommer** les acteurs concernés par les travaux.
- **Nommer** les limites de l'habilitation chiffre « 0 » (autorisation et interdits, zone de travail, etc.).
 - Repérer la zone de travail qui lui a été définie.
 - Appliquer les prescriptions.
 - Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

ÉVALUATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

- Questionnaire avec questions fondamentales définies par la norme.
- Exercice pratique avec critères d'acceptation définis par la norme.

Cette évaluation, réalisée en fin de formation dans les conditions définies par la NF C 18-510, permet à l'employeur d'habilité ou non l'opérateur.



CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE

Prévention :

Articles L4111-1 à L4154-4
du Code du Travail

Risque électrique :

Articles R4544-1 à R4544-11
du Code du Travail

Opérations électriques :






Norme NF C18-510



OBJECTIF

- À l'issue de la formation, le stagiaire devra être capable de :
- connaître les dangers de l'électricité
 - analyser le risque électrique
 - intégrer la prévention dans l'organisation du travail
 - mettre en oeuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
 - connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.



Restauration	Hébergement	LIEUX DE LA FORMATION	
OUI	OUI	BTP CFA ARDENNES 134, Grande rue 08430 POIX-TERRON Contact : Edgar BARREIRA edgar.barreira@ccca-btp.fr Tel : 03.24.37.34.34	
OUI	OUI	BTP CFA AUBE 34, rue Danton 10150 PONT-SAINT-MARIE Contact : Emmanuelle SAVOYEN emmanuelle.savoyen@ccca-btp.fr Tel : 03.25.81.01.46	
OUI	OUI	BTP CFA MARNE 31, avenue Hoche - BP 1030 51686 REIMS Cedex 2 Contact : Emilie MARY emilie.mary@ccca-btp.fr Tel : 03.26.85.05.26	
OUI	OUI	BTP CFA MEURTHE-ET-MOSELLE ET MEUSE 1, rue Nicolas Pierson ZAC du Breuil 54701 PONT-A-MOUSSON Cedex Contact : Roland CAPUT roland.caput@ccca-btp.fr Tel : 03.83.81.65.65	
OUI	OUI	BTP CFA VOSGES 30, rue de la Gare 88380 ARCHES Contact : Bernard BINAMÉ bernard.biname@ccca-btp.fr Tel : 03.29.32.72.29	

MODALITÉS DE LA FORMATION

PUBLIC

Personnel opérant dans le domaine de la Basse Tension, appelé à effectuer des travaux d'ordre non électriques (exemples : façadier, couvreur, agent d'entretien...).

PRÉREQUIS

- Aucun prérequis
- Être capable de comprendre les instructions de sécurité

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Salle, tables et chaises
- Ordinateur / Vidéoprojecteur
- Mur clair pour projection
- Tableau papier ou tableau effaçable
- Local électrique
- Armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension
- Lampe, fusible, prise à remplacer, matériel à raccorder, dispositif à réarmer
- Équipements de protection (exemples : tapis, balisage...)
- Outillages, matériels électroportatifs, dont VAT.
- Équipements de protection individuels

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Diaporamas et études de cas
- Mises en situation
- Questions-Réponses
- Partage d'expérience

Un livret est remis à chaque stagiaire :

- Préparation à l'habilitation électrique - Personnel non électricien (Edition EDISER®)
- ou Habilitation électrique - Opérations d'ordre non électrique (Edition DIAXENS®)

DISPOSITIFS DE SUIVI ET ÉVALUATION

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de formation

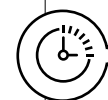
Si réussite à l'évaluation, remise d'une carte Habilitation électrique individuelle.

DURÉE DE VALIDITÉ

- Recyclage recommandé tous les 3 ans

FINANCEMENT

- Accessible via le Compte Personnel Formation



DURÉE

7 heures



DATES

nous consulter



TARIF

nous consulter

POSITIONNEMENT

Obligatoire

Non nécessaire

FORMATEUR

Formateur certifié par l'INRS pour la norme NF C 18-510

TYPE DE COURS

Présentiel + Collectif